

INSTRUCTION RELATIVE AU MEMOIRE DE FIN D'ETUDES DU CYCLE DE FORMATION O1MM

Ce mémoire constitue le travail d'un élève ou le travail d'un groupe de trois élèves au maximum.

1. Proposition des sujets

Au cours de leur période d'embarquement entre la 3^e et la 5^e année de formation, les élèves prennent contact avec le directeur des études de l'école dans laquelle ils vont effectuer leur 5^e année de formation et lui soumettent trois sujets de mémoire, dans l'ordre de leur souhait :

- un relevant du domaine « machines »
- un autre du domaine « pont »
- un troisième d'ordre général relevant du domaine maritime.

Ces 3 sujets sont déterminés en fonction des goûts de chacun des élèves et de son expérience personnelle ; il est souhaitable que leur rédaction entraîne une réflexion de l'élève sur sa future activité professionnelle.

La liste qui suit donne des exemples de thèmes d'études :

- le matériel de bord (théorie, description, fonctionnement, incidents, maintenance, épreuves, essais, amélioration, idées nouvelles ...)
- l'exploitation du matériel de bord (chargement, machines, navigation, manœuvre, transmission, sécurité...)
- l'organisation à bord (travail, services, loisirs...)
- les entreprises maritimes (agences des compagnies de navigation, chantiers navals, ports, laboratoires de recherche et d'essais...)
- les techniques maritimes actuelles (évolution, mise au point...)
- le droit maritime
- les questions économiques et sociales relatives à la marine marchande

Le sujet choisi doit indiquer de façon précise l'objet étudié et les limites de l'étude.

2. Choix du sujet

Le directeur des études précité choisit un des sujets proposés et désigne un tuteur pour celui-ci.

Ce tuteur est normalement un professeur de l'établissement mais peut également être toute personne qualifiée du « monde maritime ». Ce tuteur peut de plus être proposé par l'élève.

L'élève prendra contact avec le directeur des études afin de connaître le sujet retenu et le nom du tuteur désigné.

L'élève mettra à profit la période de navigation interscolaire 3^e-5^e année pour réunir la documentation et les informations nécessaires à l'élaboration du mémoire.

3. Recherche de documentation

Avant de rédiger son mémoire, l'élève devra avoir rassemblé toute la documentation nécessaire.

Pour cela il doit :

- Faire des recherches bibliographiques à partir d'articles, de dossiers techniques, de publications scientifiques, mémoires, ouvrages, etc...
- rassembler tous les écrits importants se rapportant au thème retenu ; prendre des notes ou photocopies utilisables au cours des diverses lectures...et noter au fur et à mesure les références précises de tous les éléments consultés.
- Compléter les recherches par des visites d'entreprises et des rencontres avec des personnalités compétentes ainsi que des observations faites durant vos embarquements.

4. Rédaction du mémoire

Dès qu'il aura connaissance du sujet qui aura été choisi, l'élève pourra entreprendre la rédaction de son mémoire. Il pourra mettre à profit les premières semaines de scolarité en 5^e année pour solliciter tous les conseils qu'il jugera utiles auprès de son tuteur afin de finaliser son mémoire.

Lors de la rédaction de son mémoire, l'élève pourra se poser les questions suivantes :

- l'objectif du mémoire est-il clairement défini ?
- le contenu du mémoire correspond-il au sujet ?
- le but de l'étude est-il atteint ?
- le mémoire est-il une simple compilation ou est-il le fruit d'un travail personnel de réflexion ?

Le mémoire sera remis au directeur des études, en deux exemplaires dactylographiés, au plus tard à la rentrée des vacances de la Toussaint.

Le nombre de pages du mémoire devra être compris entre 20 et 30* ; des annexes – en nombre limité – peuvent être jointes.

5. Exposé du mémoire

La présentation du mémoire s'effectue en cours de 5^e année, selon un calendrier établi par le directeur des études, sous forme d'un exposé oral d'une vingtaine de minutes suivi d'une période d'une dizaine de minutes pour répondre aux questions du jury. Lorsque le mémoire est rédigé par un groupe de deux ou trois élèves, chacun présente la partie à laquelle il s'est tout particulièrement consacré.

La note attribuée par le jury traduit à la fois la qualité de la partie écrite du mémoire et de l'exposé oral ; elle est prise en compte dans l'examen pour l'obtention du DESMM.

* A l'EMM de Marseille, une copie sous forme informatique doit également être remise au directeur des études.

BAREME DE NOTATION DU MEMOIRE

(Utilisé pour l'année scolaire 2006/2007)

Intérêt du sujet traité/2

- 0 Aucun
- 1 Limité
- 2 Certain
Bonus Original

Travail personnel/10

- 00 Travail recopié (cours ou mémoires d'ancien)
- 02 Travail superficiel
- 04 Travail de vulgarisation
- 08 Travail sérieux (approfondi, documenté, d'actualité)
- 10 Travail d'expert

Animation de l'exposé/2

- 0 Présentation soporifique
- 1 Présentation animée
- 2 Présentation passionnée ou illustrée

Clarté de l'exposé/3

- 0 Exposé brouillon, sans plan
- 1 Exposé confus, malgré le plan
- 2 Exposé clair, enchaînement cohérent
- 3 Exposé limpide (idées claires, esprit de synthèse)

Attitude/3

0/2 relations avec le tuteur (jamais rencontré = 0 ; réelle collaboration = 2)
0/1 comportement avec le jury (négligent = 0 ; courtois = 1 ; flagorneur = 0)
malus tenue des délais

Appréciation finale

Surtout ne pas diffuser	Diffusion interne	Large diffusion recommandée
-------------------------	-------------------	-----------------------------